

Protocole sanitaire de vie scolaire

- Arrivée des élèves pour les cours de 8h :

Quatre entrées dans l'établissement favorisent une répartition des élèves à leurs arrivées en fonction du bâtiment dans lequel se déroulent leurs cours (cf : plan : entrées élèves). Un personnel de vie scolaire est présent à chaque entrée.

Les élèves n'attendent pas devant une entrée du lycée afin d'éviter les regroupements et ils respectent le plan de circulation établi pour limiter les croisements.

Les élèves qui se rendent au lycée en deux-roues garent leurs véhicules puis ressortent du garage pour rejoindre l'entrée indiquée en fonction du bâtiment dans lequel se déroule leur premier cours.

Toute personne entrant au lycée a l'obligation de porter un masque dès son arrivée. Le respect des gestes barrières reste préconisé (se saluer sans se serrer la main ou sans s'embrasser, se laver les mains très régulièrement...).

Un élève qui ne porterait pas son masque, de façon répétée, sera convoqué par un personnel de direction. Les responsables légaux seront contactés afin de venir le chercher.

- Sorties des élèves :

Les sorties de l'établissement s'effectuent par l'entrée parvis et elles sont encadrées par un assistant d'éducation.

- Pause intercours :

Les élèves ne se déplacent pas entre les cours et effectuent les pauses proposées par les enseignants à proximité de la salle de cours.

Les déplacements aux toilettes s'effectuent de façon individuelle.

- Récréations et pause méridienne :

Lors de ces pauses, les élèves respectent le plan de répartition formalisé (cf : plan répartition élèves – pauses).

Les élèves fumeurs sont autorisés à sortir devant le portail principal en veillant à maintenir la distanciation physique et le respect des gestes barrières. Un assistant d'éducation veille à l'application de ces consignes.

Si les conditions météorologiques ne permettent pas aux élèves d'être dehors selon le plan de répartition, ils effectuent leur pause dans le couloir à proximité de la salle du prochain cours.

- Cafétaria :

La cafétéria accueille un nombre limité d'élèves afin de favoriser la distanciation physique et de permettre aux élèves d'enlever leurs masques lorsqu'ils sont assis. L'organisation des tables et des chaises ne doit donc pas être modifiée. Pour se déplacer, le masque est porté.

- Accueil par le service de la vie scolaire : gestion des absences et des retards

Afin d'éviter tout regroupement devant la vie scolaire, les élèves sont accueillis selon les modalités suivantes :

-un élève se présente à la vie scolaire sans accompagnateur (hors procédure infirmerie et exclusion de cours).

-Le bureau de vie scolaire accueille seulement deux personnes à la fois.

-L'attente du public s'effectue en respectant le marquage au sol.

Pour les élèves qui **pour des raisons exceptionnelles et motivées par les parents**, arriveraient en retard :

- si le retard est inférieur à 10 minutes, l'élève va directement dans la classe. Le professeur enregistre le retard de l'élève (pronote ou indication donnée à la vie scolaire à la fin du cours). La vie scolaire reçoit systématiquement l'élève en retard et le signale aux parents. **Si ces retards se reproduisent trop souvent, l'élève est convoqué chez le proviseur-adjoint.**
- Si le retard est supérieur à 10 minutes, l'élève se dirige en vie scolaire et ne pourra pas assister au cours débuté.

Les retards et les absences seront à régulariser lors des temps libres dans l'emploi du temps.